



ATTENTAT TERRORISTE VENDIN-LE-VIEIL

OUVERTURE DU PROCÈS

RETOUR SUR LA TRAGIQUE JOURNÉE DU 11 JANVIER 2018 :

Christian Ganczarski, un détenu particulièrement signalé (DPS), un islamiste radical condamné pour terrorisme, était placé à l'isolement au centre pénitencier de Vendin-le-Vieil. Dans l'après-midi, au moment de sortir de sa cellule pour passer un appel téléphonique, il s'est soudainement jeté sur trois des quatre agents qui l'entouraient et les a blessés avec des ciseaux. L'un d'entre eux a été sérieusement touché à la tête. Cette attaque terroriste restera à jamais dans les mémoires du personnel.

Elle a déclenché 15 jours de blocage et de mobilisation nationale, un mouvement historique qui s'est malheureusement soldé par une trahison toute aussi historique.



Après sa mise en examen pour « tentative d'assassinats sur dépositaire de l'autorité publique en relation avec une entreprise terroriste » le procès de Christian Ganczarski se tiendra du 12 au 16 juin devant une cour d'assises spéciale. **FO Justice souhaite renouveler son total soutien aux collègues victimes ainsi qu'à l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire.**

MALHEUREUSEMENT, LA SITUATION ACTUELLE EST BIEN PIRE QU'EN 2018. Le relevé de conclusion signé par l'UFAP et l'ancienne ministre Mme Belloubet, qui prétendaient résoudre les problèmes de recrutement et garantir la sécurité du personnel, ont lamentablement échoué. **FO Justice n'a cessé de dénoncer cette situation depuis lors.**

Aujourd'hui, nous sommes au bord du précipice. Les effectifs sont dramatiquement insuffisants, et selon les projections de l'administration elle-même, il y aura plus de 280 postes vacants d'ici la fin de l'année dans les Hauts-de-France.

Malheureusement, hier encore, seuls 214 candidats sur les 856 initialement prévus se sont présentés au concours de surveillant sur la région. **Avant 2018, nous attirions trois fois plus d'inscrits !** Notre belle région était d'ailleurs l'un des principaux bassins de recrutement. Cette époque est révolue !

Selon l'Ufap, le recrutement de 1100 personnels supplémentaires sur une période de 4 ans était censé renforcer nos structures et mettre fin aux services dégradés. **Cinq ans plus tard, nous en sommes presque à regretter cette époque...** La gestion en mode dégradé est devenue la norme, avec aucun établissement où les agents ne dépassent pas les plafonds d'heures supplémentaires. **Et ne parlons même pas des réorganisations des services qui devaient être entièrement revues.**



Sur le plan de la sécurité, **ce n'est guère mieux**, avec une explosion des agressions physiques atteignant un pic de plus de 4000 par an. Il était évident que la distribution de gilets pare-lames ou de nouvelles chaussures Magnum ne suffirait pas à contenir les phénomènes de violence en détention. Les QPR/UDV n'ont rien changé à cela. De manière pragmatique, **FO Justice** a toujours réclamé que la sécurité des personnels passe **par un travail d'équipe avec des moyens de défense et de contrainte adaptés (PIE, bombes incapacitantes, chien de défense, etc.)**, ainsi que par une véritable classification des établissements. **Une fois de plus, cinq années ont été perdues, cinq années de trop sur des sujets aussi essentiels !**

Enfin, en ce qui concerne les indemnités et le statut, en 2018, pendant que certains se pavanaient sur les plateaux télévisés en affirmant qu'ils ne demanderaient pas de revalorisation au prix du sang de leurs collègues, **FO Justice** était la seule organisation syndicale à revendiquer une augmentation significative de nos salaires. Il n'est pas nécessaire d'avoir fait de grandes études pour comprendre que l'amélioration de nos conditions de travail et de nos organisations passe par un recrutement massif, et ce recrutement massif ne sera possible que si notre profession est attractive. **La situation actuelle est le résultat des erreurs passées de nos dirigeants et du syndicat majoritaire de l'époque. NE L'OUBLIONS JAMAIS.**



Vous pouvez être convaincus qu'à **FO Justice nous ne serons jamais des casseurs de grève...**

SI LE MINISTRE N'EST PAS CAPABLE DE RÉPONDRE IMMÉDIATEMENT AUX LÉGITIMES ATTENTES DU TERRAIN, DANS LE CADRE DE LA RÉFORME STATUTAIRE ET INDEMNITAIRE **DANS LES PROCHAINS JOURS, N'AYEZ AUCUN DOUTE, **FO JUSTICE** SERA À VOS COTÉS DEVANT LES PORTES DE NOS ÉTABLISSEMENTS : POUR VOTRE POUVOIR D'ACHAT, VOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET VOTRE SÉCURITÉ.**

Nous ne voulons plus jamais de 11 janvier 2018 !

Le 08 juin 2023,
L'UISP **FO Justice** des Hauts de France

